

## Immigration: Macron sombre dans les mêmes travers que Sarkozy

PAR ELLEN SALVI

ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019



Emmanuel Macron et Nicolas Sarkozy à Thones (Haute-Savoie), le 31 mars. © Reuters

Pour contrer l'extrême droite, le chef de l'État entend replacer l'immigration au cœur du débat public. Non content de recycler la stratégie politique de Nicolas Sarkozy, il réutilise également sa rhétorique, opposant le prétendu aveuglement des « bourgeois » aux « réalités » des classes populaires.

Les plus proches conseillers d'Emmanuel Macron l'assurent : il n'est pas question de refaire du Nicolas Sarkozy. Pourtant, la façon dont le président de la République aborde actuellement les politiques migratoires et plus encore la volonté qu'il a de replacer ce sujet au cœur du débat public laissent une impression de déjà-vu. Depuis quelques semaines, pour ne pas dire depuis plusieurs mois, le chef de l'État active tous les leviers qui lui tombent sous la main pour démontrer qu'il n'abandonne pas les questions régaliennes à ce qu'il considère être sa seule opposition : l'extrême droite.

Il entend ainsi répondre à Marine Le Pen, qui répète à longueur d'interview qu'« il ne limite pas l'immigration » et qu'« il laisse les frontières ouvertes ». Discours classique du Rassemblement national (RN), que sa cheffe de file et son prédécesseur de père ont recyclé sous absolument toutes les présidences, mais qu'Emmanuel Macron prend aujourd'hui très au sérieux. Tellement au sérieux qu'il ne cesse de le marteler à ses troupes : les sujets régaliens – comprendre l'immigration, la laïcité et la sécurité – ne doivent pas être mis sous le tapis. Il faut les « regarder en face ».

C'est d'ailleurs ce qu'il a directement conseillé aux membres du gouvernement et de la majorité qu'il a rencontrés, lundi 16 septembre, dans les jardins du ministère des relations avec le Parlement. Faisant fi, l'espace d'une soirée, de cette séparation des pouvoirs qu'il brandit pourtant **en d'autres occasions**, le président de la République s'est directement adressé aux parlementaires de La République en marche (LREM) pour leur présenter la tonalité qu'il entend donner à l'« acte II » de son quinquennat.



Emmanuel Macron et Nicolas Sarkozy à Thones (Haute-Savoie), le 31 mars. © Reuters

Une fois abordés l'écologie, les retraites, le travail, et la désormais légendaire « bienveillance » dont se gargarisent les macronistes et dont il souhaiterait qu'elle guide les municipales de 2020, le chef de l'État s'est longuement étendu sur les questions migratoires. Avant que ne se tienne, à l'Assemblée le 30 septembre puis au Sénat le 2 octobre, un débat sur les « perspectives à donner à notre politique migratoire » et les « mesures qui peuvent l'améliorer », pour reprendre les mots de la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye, Emmanuel Macron a appelé les parlementaires LREM à « dépasser les clivages et les tabous » sur le sujet.

« On aurait tort de considérer que parce qu'on parle de social et d'écologie, les questions régaliennes ne seraient pas une préoccupation des Français », avait-il déjà prévenu, le 4 septembre, devant le gouvernement réuni en séminaire à l'Élysée. Lundi soir, le président de la République a développé les raisons pour lesquelles il considère que les questions migratoires doivent être une des priorités de l'exécutif. « Nous sommes face à un phénomène nouveau : les flux d'entrée n'ont jamais été aussi bas en Europe et les demandes d'asile jamais aussi hautes en France. Je crois en notre droit d'asile, mais il est détourné de

*sa finalité par des réseaux, des gens qui manipulent. Si nous ne le regardons pas en face, nous le subissons », a-t-il affirmé.*

« *Le président anticipe les prochains phénomènes migratoires, décrypte le député LREM Aurélien Taché, qui a assisté au discours. Il y a une question politique à traiter : démontrer que nous ne serons pas dépassés par ce sujet s'il ressurgit.* » Une rhétorique qui n'est pas sans rappeler celle qu'avait utilisée à outrance Nicolas Sarkozy pour la campagne pour la primaire de la droite et du centre. À l'époque, l'ancien chef de l'État ne manquait jamais une occasion d'évoquer le « choc démographique » auquel la France allait, selon lui, être confrontée au cours des 30 prochaines années, allant même jusqu'à comparer les migrants à une fuite d'eau.

Emmanuel Macron n'en est pas là. Mais il a en revanche déjà repris l'une des antennes de son prédécesseur en opposant le prétendu aveuglement des « bourgeois » sur l'immigration aux classes populaires. « *Devons-nous être le parti bourgeois ou pas ?*, a-t-il interrogé. *Les bourgeois ne croisent pas l'immigration. Ce sont les territoires les plus pauvres qui sont le réceptacle. Les classes populaires, elles, subissent le chômage, la pauvreté, mais elles subissent aussi ce sujet.* » Nicolas Sarkozy, lui, **parlait des « bobos »**, cette « élite qui ne prend pas le métro, [qui] voit les trains de banlieue en photo, [qui] regarde avec une larme à l'œil les collèges de ZEP [et qui] n'a jamais mis les pieds dans les exploitations agricoles au bord du gouffre même si elle aime, avec son panier en osier, aller acheter des œufs frais, le matin chez la fermière [sic] », selon le discours prononcé **au Zénith de Paris**, le 9 octobre 2016.

Si la terminologie est sensiblement différente, le fond du propos reste le même : il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, de parler à cette « France de la vie réelle » (Sarkozy) et non pas aux seuls « bourgeois de centre-ville [qui] sont à l'abri » (Macron). Il y a dix ans, le premier raillait déjà « la dictature des bons sentiments ». Aujourd'hui, le second se méfie des « bons sentiments ». Comme Nicolas Sarkozy avant lui, le président de la République veut parler aux

classes populaires. Et comme Nicolas Sarkozy avant lui, il est persuadé qu'une grande partie de ces classes populaires peut être séduite par le vote d'extrême droite et qu'elle réclame toujours plus de fermeté en matière d'immigration – **ce qui mérite d'être nuancé**, puisqu'une part significative de ces classes populaires est elle-même immigrée ou descendante d'immigrés.

Dans l'entourage du chef de l'État, on explique cette sortie en indiquant qu'elle s'adressait surtout aux personnes qui composent aujourd'hui LREM, cette fameuse « société civile » **de gens qui vont bien**, propulsée à l'Assemblée nationale en 2017. « *Dans le parti et au sein de la majorité, il n'y a pas une personne issue du milieu populaire, c'est un problème*, indique un conseiller élyséen. *C'est difficile de peser et de porter une ligne, d'être au plus près des réalités quand on n'a jamais été confronté à ces sujets. Ce n'est pas possible d'être un parti de sachants aisés.* » « *Il suffit juste de réaffirmer quelques évidences, car ce n'est visiblement pas clair pour tout le monde* », ajoute un autre.

Emmanuel Macron ne s'en cache pas : « *Vous n'avez qu'un opposant sur le terrain : c'est le Front national. Il faut confirmer cette opposition, car ce sont les Français qui l'ont choisie* », a-t-il lancé aux parlementaires de la majorité, lundi soir. Une stratégie dont Marine Le Pen n'a pas tardé à se moquer. **Invitée de BFMTV** le lendemain matin, la présidente du RN a qualifié le discours du président de la République d'« électoraliste », rappelant en avoir « vu d'autres avant lui », comme Nicolas Sarkozy, durcir le ton sur l'immigration « *parce qu'ils s'engagent dans une campagne électorale* ». Avec le succès que l'on connaît : reprendre l'extrême droite sur la forme n'a jamais permis de combattre le fond de ses politiques.

**« Si on évite le sujet, il nous reviendra en pleine tête »**

Pour contrer la comparaison avec la droite la plus dure, les soutiens d'Emmanuel Macron convoquent des figures issues de la gauche : un conseiller élyséen explique que « *sur l'immigration, le président est chevènementiste* », un autre évoque plutôt Michel Rocard et son fameux « *on ne peut pas accueillir toute*

la misère du monde », déjà cité par le président de la République, en novembre 2017. Sur Twitter, le compte « Team Progressiste », tenu par la cellule riposte du parti LREM, publie même une vidéo de François Mitterrand, assortie du message suivant : « Le sujet #immigration ressort, faisant croire que Macron aurait durci son ton alors qu'il ne rappelle que deux choses évidentes : les lois doivent être respectées et le droit d'asile ne doit pas être détourné. »

Le chef de l'État lui-même souhaite porter le sujet socialement, estimant que « la gauche [l']a abandonné pendant des années ». Sa volonté de replacer l'immigration – et avec elle la sécurité, parfois même la laïcité – au cœur du débat public ne date pas d'hier. Lui qui avait pourtant dépollué la campagne présidentielle des questions identitaires, évoquait déjà fin 2018, en pleine crise des « gilets jaunes », un « malaise face aux changements de notre société, à une laïcité bousculée et devant des modes de vie qui créent des barrières, de la distance », indiquant dans son allocution du 10 décembre 2018 vouloir « que nous mettions d'accord la nation avec elle-même sur ce qu'est son identité profonde, que nous abordions la question de l'immigration ».



Emmanuel Macron et Gérard Darmanin dans un bar de Lens (Pas-de-Calais), le 9 novembre 2018. © Reuters

« Il nous faut l'affronter », tranchait-il alors, reprenant à son compte la thématique mise en avant par son ministre de l'action et des comptes publics, **Gérald Darmanin**, qui tente depuis un moment de déplacer les revendications sociales vers la question identitaire. **Quelques jours plus tard**, Emmanuel Macron cherchait encore à faire des « inquiétudes des Français relatives à l'immigration, dans un contexte de mondialisation et de laïcité parfois bousculée », l'un des axes du futur « grand débat », avant

qu'Édouard Philippe, davantage **sur la ligne « identité heureuse »** de son mentor Alain Juppé, n'obtienne que cette question soit fondue dans une autre thématique.

Ces différentes sorties avaient déjà de quoi surprendre à l'époque. Car contrairement à ce que le président de la République avait anticipé, ces sujets ont très peu émergé pendant la crise sociale, le mouvement des gilets jaunes s'étant cristallisé **sur les inégalités et les institutions**. Pendant le « grand débat » qui s'est ensuivi, l'immigration a même été reléguée au rang des « préoccupations minoritaires » des Français, avec à peine 5 000 contributions sur les 135 000 recensées portant sur le sujet, tant est si bien que le premier ministre ne l'avait même pas évoquée **dans son discours de restitution**. « Il n'est pas certain que le grand débat ait été fréquenté par les milieux très populaires... », souffle un conseiller présidentiel, en guise d'explication.

Mais alors sur quels signaux, autres que la seule peur du RN, le pouvoir s'appuie-t-il pour justifier d'en faire une priorité de l'« acte II » du quinquennat ? Mystère. Au sein de la majorité et jusqu'à Matignon, les sorties de décembre 2018 avaient déjà créé une gêne palpable. **Elle est aujourd'hui ravivée** par les nouvelles déclarations du chef de l'État. À l'Élysée, ses proches conseillers tentent de calmer le jeu. Certains promettent qu'il ne s'agit pas de « refaire le discours de Grenoble » de Sarkozy, mais simplement de réaffirmer le diptyque « fermeté et humanisme », sans forcément passer par la case du législateur.

D'autres assurent que l'heure n'est pas encore venue d'entrer dans le détail de mesures, qu'il faut avant toute chose « avoir une vision globale », qu'il n'y aura aucune « hystérisation » sur le sujet, mais qu'il faut bien le mettre sur la table avant que d'autres ne s'en chargent. « Si on l'évite, il nous reviendra en pleine tête », veut-on croire dans l'entourage présidentiel. Et ce, d'autant plus que l'exécutif aura le plus grand mal à défendre le bilan **de sa réforme « asile et immigration »** adoptée au premier semestre 2018, poursuit-on. « Autant poser le sujet de manière non caricaturale », indique encore un conseiller, oubliant que le mal est déjà fait.

Lorsque la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye insiste sur la nécessité d'« *armer notre pays* » ; lorsque l'un de ses collègues ministres indique **au Monde** que la France ne pourra pas « *résister à l'afflux d'un million de personnes venues du Maghreb en cas de crise dans l'un des pays de la région* » ; lorsque le ministre chargé de la ville et du logement Julien Denormandie parle de « *tourisme médical* » **sur BFMTV** pour justifier de revoir le panier de soins de l'aide médicale d'État (AME) ; lorsque le délégué général de LREM Stanislas Guerini confirme **sur CNews** le besoin de renforcer le contrôle de ce dispositif pour qu'il ne serve pas « *à financer des prothèses mammaires* »..., le mal est déjà fait.

« *Les mots ont beaucoup d'importance*, concède un proche d'Emmanuel Macron. *Il faut faire très attention.* » Mais lundi soir, devant les membres du gouvernement et de la majorité, la prudence lexicologique n'était visiblement pas de mise. Outre ses propos sur le « *parti de bourgeois* », le président de la République a aussi abordé la question du communautarisme, allant même jusqu'à parler de « *sécession à l'égard de la République dans certains quartiers* ». Des propos qui ont sans doute ravi son ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, tellement crispé sur le sujet qu'il en vient à raconter **n'importe quoi** – comme lorsqu'il parle des « *petites filles qui ne vont pas à l'école maternelle* ».

Si elle n'a pas été employée au ministère des relations avec le Parlement, une autre expression a beaucoup été reprise ces derniers temps, sans que l'on sache bien d'où elle sort – les proches conseillers du chef de l'État

jurent ne l'avoir jamais entendue dans sa bouche. Il s'agit de l'« *insécurité culturelle* », un « *concept fumeux* » selon le député LREM Aurélien Taché, développé par le professeur de science politique et **cofondateur du Printemps républicain** Laurent Bouvet, **dans un livre paru en janvier 2015**.

Durant sa campagne et bien après son élection, Emmanuel Macron s'y est référé à plusieurs reprises : « *Je suis pour une politique qui regarde en face l'insécurité culturelle et sociale d'une partie du pays* », confiait-il **au magazine Challenges**, en octobre 2016 ; « *Je regarde en face ce que Laurent Bouvet appelle "l'insécurité culturelle des classes moyennes"*. *Nous ne pouvons pas ignorer l'inquiétude et souvent la colère de nos concitoyens en la matière* », affirmait-il **au JDD**, en mars 2017 ; « *Pour faire face à la peur de l'effacement, à cette insécurité culturelle et civilisationnelle que j'évoquais, nous avons aussi besoin de porter le projet français pour l'Europe* », plaidait-il encore **en juillet 2018**, face aux parlementaires réunis en Congrès à Versailles (Yvelines).

De quoi réjouir les macronistes tendance Manuel Valls et Printemps républicain, mais aussi de quoi effrayer tous ceux qui abhorrent ce genre de concept. « *Je veux bien du réalisme, mais je ne veux pas qu'on bascule sur autre chose idéologiquement. Si, pour embarquer les classes populaires, il faut être conservateur, je ne suivrai pas* », prévient Aurélien Taché. L'Élysée sait que le risque de division au sein de la majorité est grand, surtout « *sur une question qui renvoie à chacun* ». Mais il le prend quand même.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doga, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.